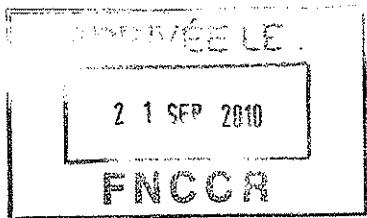


# ASSOCIATION des RESPONSABLES de COPROPRIETE



F.N.C.C.R.

Fédération Nationale des Collectivités

Concédantes et régies

Monsieur Xavier PINTAT, président

20, boulevard de Latour Maubourg

75007 PARIS

Paris, le 20 Septembre 2010

**Objet :** mise en place des compteurs d'électricité « *communicant* »

Monsieur le Président,

Vous le savez peut-être, l'Arc - association que je préside - est d'une part la plus importante association nationale représentative de conseils syndicaux de copropriété et de syndics bénévoles, d'autre part l'une des associations les plus mobilisées sur les problèmes d'économies d'énergie.

C'est pourquoi nous partageons les inquiétudes de votre fédération concernant l'installation « **à marche forcée** » des compteurs LINKY.

Nous avons saisi la C.R.E. et vous prions de bien vouloir trouver ci-joint la lettre adressée à son président.

Vous pouvez, naturellement, faire état de la présente démarche ainsi que de celle effectuée auprès de la C.R.E.

Dans l'espoir que nos efforts à tous aboutiront, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de mes salutations distinguées.

Fernand Champavier

Le Président.

P.J : lettre adressée au président de C.R.E.

# ASSOCIATION des RESPONSABLES de COPROPRIETE



COPIE

*Commission de Régulation de l'Energie  
Monsieur Philippe de LADOUSETTE - Président  
14, rue Pasquier  
75379 PARIS CEDEX*

Paris, le 14 Septembre 2010

Monsieur le Président,

Comme vous le savez sans doute, les consommateurs - et parmi eux les huit millions de ménages copropriétaires que nous représentons en tant qu'association nationale représentative - sont inquiets des conditions dans lesquelles vont être mis en place dans notre pays les compteurs d'électricité, dits « **intelligents** ».

Alors que beaucoup de copropriétaires - dont nous-mêmes - sont favorables à la mise en place d'un dispositif qui devrait permettre une meilleure gestion collective et individuelle des consommations, des questions se posent sur :

1. la technologie des compteurs, qui ne semble pas aujourd'hui favoriser réellement les consommateurs mais semble favoriser uniquement le gestionnaire du réseau ;
2. la fiabilité des compteurs (l'expérimentation actuelle ne serait pas concluante) ;
3. les prix de ceux-ci (qui - semble t-il - seraient deux ou trois fois supérieurs à ceux pratiqués en Italie, par exemple) ;
4. l'implantation des compteurs (qui entraînera sans doute la mise en place de services supplémentaires facturés aux usagers s'ils veulent avoir accès aux données en temps réel, ceci en contradiction avec l'annexe de la directive européenne qui demande à prendre le plus grand compte des répercussions sur les factures finales des usagers) ;
5. la confidentialité les données.

Comme on le voit, les problèmes sont nombreux.

La Commission, que vous présidez a et aura un rôle important dans le **contrôle** de la mise en place de ces compteurs (décret du 31 août 2010).

Nous souhaiterions donc pouvoir vous rencontrer :

- a) d'une part pour aborder avec vous tous les problèmes évoqués ;

b) d'autre part pour pouvoir accéder aux résultats (même partiels) de l'expérimentation en cours, qui semblent non entièrement concluants et qui restent confidentiels.

Comme vous le savez, l'association nationale représentative que je préside est très présente et très impliquée sur tous ces sujets (comptage ; gestion et suivi en temps réel des consommations ; accompagnement aux économies liées à une meilleure information des consommateurs, etc.) ; par ailleurs elle est dirigée par Bruno Dhont qui a été désigné comme co-animateur du Chantier Copropriété du Plan Bâtiment Grenelle et qui suit à ce titre également de très près cette affaire, comme toutes celles qui touchent au Grenelle.

Nous vous remercions de la suite donnée à la présente démarche et dans l'attente de propositions de votre part pour une rencontre, vous prions de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de nos salutations distinguées.

Pour le Conseil d'Administration

Fernand Champavier  
Le Président.

CC : membres de la C.R.E.